Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [x] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X		20X		24X		28X		32X

L'Abeille.

7me Année. *" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "* 7me Année.

VOL. VII. PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 6 AVRIL 1859. No. 16.

TROMPEURS TROMPÉS.

Jadis, certain vieillard, dépourvu de *sonnant*,
Après mainte diète était presque mourant ;
Aucun n'en tenait compte, et son gendre et sa fille
Saisirent ce moment pour aller à la ville.
Cependant, au moyen d'une douce liqueur,
Le malade reprend sa première vigueur.
Alors envisageant son infortune extrême,
Il avise, à l'instant, un adroit stratagème.
Il va de ses amis implorer le secours :
Emprunte d'eux maint louis, à rendre en peu de jours.
Cependant les époux, au retour de la foire,
Sont étonnés d'entendre, au fond de leur armoire,
De l'indigent vieillard résonner les écus,
Et, l'abordant, soudain, lui font mille saluts.
Pour lui l'époux alors n'a plus rien de sévère,
D'un respect sans égal l'épouse le révère ;
Et le rusé vieillard, jadis si malheureux,
Grâce aux écus d'autrui, compte des jours heureux.
Quand il vient à payer tribut à la nature,
Notre couple larmoie, et fait mainte figure.
Il n'est plus, se dit-il ... l'impitoyable mort
L'a pour jamais conduit sur le funèbre bord.
Mais il sèche ses pleurs, et puis il se console :
"*Sur les ailes du temps la tristesse s'envole* ;"
S'en revient de l'église avec empressement,
Et bientôt du vieillard ouvre le testament.
Mais, O surprise extrême ! une erreur imprévue
En cet instant fatal se découvre à leur vue :
La ruse se décèle et paraît au grand jour,
Et les époux trompeurs sont trompés à leur tour.

L. D.

Lettre de Terence

A UN DE SES AMIS DE CARTHAGE.

[Suite et fin.]

Un jour, il me manda auprès de lui. Cet ordre produisit sur moi une vive impression de crainte et de frayeur. Peut-être avais-je prononcé quelque parole indiscrète ! Déjà je me reprochais ma légèreté et ma hardiesse ; je pensais qu'il ne s'agissait de rien moins que d'une sentence de mort ; car ce n'est pas sans de graves raisons que ces fiers Romains daignent s'approcher de leurs esclaves. Quelle ne fut pas ma surprise, lorsque, mettant la main sur ma tête, il me dit ; " Térence, tu es libre ; je romps ses liens ; seulement, souviens-toi de celui qui te donna la liberté." Je m'en souvins en effet, et je m'en souvins si bien que je ne pus me séparer d'un maître aussi généreux; je m'attachai à lui pour toujours, non plus à titre d'esclave, mais à titre de client et d'affranchi.

Lucanus, voyant que je savais reconnaître un bienfait, voulut m'obliger encore plus. Il me fit instruire avec soin dans les langues grecque et latine ; j'eus à ma disposition les maîtres de Rome les plus distingués, et, sous leur direction, je pus faire de rapides progrès. Je m'efforçais, par mon travail et mon application, de ne pas rendre inutiles de si heureux avantages ; je brûlais de montrer à mon généreux patron que je n'étais pas indigne de ses faveurs.

Le théâtre retentissait alors des applaudissements qu'excitait un poète comique du nom de Plaute. Comme moi, il avait été esclave, puis son maître, comme le mien, l'avait affranchi. Que de traits de ressemblance ! Flatté de cette conformité qui existait entre nous, je résolus de partager aussi sa gloire. C'était une entreprise un peu chimérique. Néanmoins je la poursuivis avec ardeur. La nuit comme le jour, j'étais à l'œuvre, et, nouveau Thémistocle, la renommée de Plaute ne me laissait point dormir. Enfin, à force de travail, de sueurs et de veilles, à force d'effacer, de polir, de corriger et d'effacer encore, je réussis à former un ensemble plus ou moins parfait. J'avais voulu faire une comédie; je lui donnai le nom *d'Adrienne*.

Mais ce n'était pas tout de composer une pièce ; il fallait encore en assurer le succès. Voici de quel expédient je me servis. Il y avait à Rome un vieux poète sans l'approbation duquel aucune pièce, quelque bonne qu'elle fût, ne pouvait espérer de réussir. Au contraire, l'avait-on mis dans ses intérêts, on pouvait s'attendre aux plus brillants succès. Je résolus d'aller lui présenter ce premier essai de mon talent naissant. Je me rends à sa demeure, portant sous le bras ma production chérie, mon unique trésor. Arrivé sur le seuil, j'hésitai quelque temps, mais bientôt, honteux de cette lâche timidité, j'entrai résolument. Le poète était à table. Je ne pus m'empêcher de pâlir à sa vue, dans la pensée qu'il allait être mon juge.

Les cérémonies de l'entrée furent courtes : le poète, me désignant un siége, me dit : " Prends ce siége, et lis. " Le siége dont il me parlait n'était qu'une escabelle, haute de quelques pouces. Quant à lui, mollement étendu sur un lit de pourpre, il continua son repas. Un accueil de cette sorte ne me présageait pas de grands succès. Toutefois, sans me déconcerter, je commençai ma lecture. D'abord, je dois le dire, notre poète prêta plus d'attention à son déjeûner qu'à ma pauvre pièce. Il semblait ne pas s'apercevoir que quelqu'un lût à ses côtés. Tout à coup, cependant, je le vois se redresser sur son lit, et se tourner vers moi. Je pense, qu'ennuyé de ma lecture, il va renvoyer bien loin, et la pièce, et l'auteur. Point du tout ; il écoute ; son attention redouble; dans sa figure se peint un intérêt de plus en plus vif; enfin il m'interrompt, et, me tendant la main: " Jeune poète, me dit-il, de pareils vers vous mériteront une place dans les festins d'Apollon; partagez du moins le repas de son indigne interprète. Lorsque nous fûmes sortis de table, j'achevai ma lecture, à la grande admiration du bon homme qui s'étonnait qu'un mortel pût faire des vers aussi bons que les siens. J'étais au comble du bonheur, ma réputation se trouvait faite. Dans les transports de ma joie, mon premier soin fut d'aller déposer aux pieds de mon généreux patron cet ouvrage que je croyais devoir désormais me procurer l'immortalité. A lui seul je renvoyai l'honneur de mes succès, et je le remerciai avec émotion. Que j'eusse été heureux alors de pouvoir le dédommager de ses soins bienveillants ! Lucanus satisfait de voir qu'il n'avoit pas semé dans un terrain stérile, promit d'assister, le lendemain, à la représentation de la pièce. Elle eut un immense retentissement, et je fus ainsi amplement récompensé de mes pénibles labeurs : mes désirs de gloire furent remplis. Déjà mon nom volait de bouche en bouche ; je n'avais plus à envier la renommée de Plaute : j'tais son rival.

Je dévins alors l'ami de celui qui naguère me comptait au rang de ses esclaves. Lui-même m'introduisit auprès de ses amis, et bientôt il me fut permis de vivre en la société des premiers personnages de la république. Les Scipion, les Lœlius, héros plus fameux encore par leurs exploits que par l'antiquité de leur origine, abaissèrent devant moi la fierté de leur nom,

et voulurent bien m'honorer de leur amitié.

Je dois bientôt partir pour la Grèce; c'est un voyage indispensable pour moi. Je n'aurai point vécu, tant que je n'aurai pas assisté à la représentation des chefs-d'œuvre de Philémon, d'Apollodore et de tant d'autres dont tout le monde répète les noms à l'envi; j'irai dans Athènes, le berceau des arts et des sciences; j'y verrai les monuments élevés à ceux qui s'y sont distingués dans les lettres; puis rempli de courage et d'ardeur, je m'élancerai à la suite de ces grands maîtres, jaloux de laisser aussi après moi un nom glorieux.

Cependant, au sein de la prosperité dont je jouis dans ma nouvelle patrie, je n'ai pas oublié le pays qui m'a vu naître. Que de vœux je forme chaque jour pour son bonheur! Que de prières j'adresse aux Dieux pour qu'ils veillent sur Carthage! Puissent-ils ne jamais semer la discorde entre elle et Rome sa rivale! Puissent plutôt ces deux villes se soutenir l'une l'autre, et se prêter un mutuel appui! Ainsi, heureuses et puissantes, elles étendront leur empire sur le monde entier, et feront revivre sur la terre les beaux siècles de l'âge d'or.

Adieu, cher ami, nous nous reverrons un jour, c'est la pensée qui adoucit mon exil. Je te promets une amitié constante et un attachement éternel.

TERENCE.

* * *

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 6 AVRIL 1859.

La flûte sous les doigts, soupire avec mollesse;
La guitare amoureuse exprime la tendresse;
Et le basson perçant et le joyeux hautbois,
Se mêlent au bruit sourd des tambours et des voix.
En sons demi-plaintifs, la harpe gémissante
Fait entendre les sons d'une voix languissante.
La lyre fredonnant, soupire avec douceur;
Elle exprime surtout les sentiments du cœur.

Chers Lecteurs, dans un temps où la musique est devenue si populaire parmi nous, et où une *manie musicale* semble s'être emparée de toute la *gent écolière*, me permettrez-vous de dire quelques mots de cet art enchanteur? Ce n'est pas que je veuille en expliquer tous les merveilleux secrets; à Dieu ne plaise que moi, qui suis fort mauvais musicien, j'aille m'engager dans des régions inconnues, où, malheureux Icare, je trouverais bientôt le chatiment dû à ma présomption. Le triste sort du fils infortuné de Dédale sera pour moi un exemple salutaire. Un musicien de l'ancien orchestre de 1834 a eu l'excellente pensée de me communiquer de précieuses notes sur les commencements de la musique parmi les élèves du Séminaire. J'ai été assez heureux pour recueillir d'autres renseignements sur l'histoire de cet art parmi nous: notre *Abeille* se charge de les transmettre à la postérité. Pour lui obéir je me fais aujourd'hui son interprète.

Les longues années qui se sont écoulées depuis la fondation du Séminaire jusqu'en 1833, ne furent pas pour la musique une époque fort brillante; elle y était, pour ainsi dire, inconnue. La plus agréable des Muses était exilée des lieux mêmes où ses sœurs plus heureuses qu'elle, régnaient en souveraines. En cette année à jamais mémorable arriva dans la bonne ville de Québec un homme qui devait réparer l'injure, faire oublier l'injustice et élever la sœur favorite d'Apollon à un degré de splendeur qui pût la consoler de la longue et coupable indifférence qu'on lui avait témoignée. Cet homme, c'était un Allemand nommé Adam Schott, habile musicien, attaché comme maître de bande à un régiment Ecossais, qui payait ses services par un magnifique salaire de près de 2,000 piastres. Arrivé à Québec, ses talents et sa grande habileté ne tardèrent pas à se faire remarquer, surtout des Élèves du Séminaire, dont les oreilles étaient délicieusement frappées par les sons mélodieux de la bande militaire. Alors grande émotion dans les murs séculaires de cette maison. Au retour d'une promenade où l'on avait entendu cette belle musique, encore sous l'impression de ses effets magiques, on s'assemble, on parle avec *éloquence*, on veut à tout prix être initié aux secrets de cet art divin. La délibération ne fut pas longue, dit la chronique: on court aussitôt chez les autorités et l'on demande avec empressement la permission de prendre des leçons de cet habile maître. Elle ne se fit pas attendre.

Il manquait cependant une chose essentielle, des instruments. Il fallait s'en procurer à tout prix. Après quelques recherches, on ne put trouver dans toute la ville qu'une seule clarinette. Grand embarras! quatre écoliers se la disputent; il faut tirer au sort. De nouvelles recherches eurent un meilleur résultat; enfin, après bien des efforts, on put se procurer assez d'instruments pour organiser un orchestre qui, pour la première fois le 15 Août 1834, jour de l'examen public, put se faire entendre au milieu des applaudissemens d'un auditoire nombreux et respectable. A la rentrée des classes, on se livra à la musique avec une nouvelle ardeur et le 29 Janvier 1835, jour où se célèbre au Séminaire la fête de St. François de Sales, la voûte de la chapelle retentit pour la première fois des sons mélodieux de l'Orchestre.

Les M. M. du Séminaire voyant le zèle et l'ardeur avec laquelle leurs élèves se livraient à la musique, et charmés des progrès rapides qu'ils faisaient dans cet art agréable, se décidèrent à leur procurer de nouveaux instruments, et vers le mois de Juin 1835, MM. les Musiciens eurent à leur disposition une superbe collection d'instruments qui n'avaient pas coûté moins de 300 piastres. Pour témoigner toute leur reconnaissance, ils s'appliquèrent avec une ardeur plus grande encore à la musique et les musiciens de cette époque parlent encore avec enthousiasme de la promenade à jamais mémorable de l'Ange-Gardien et du Château Richer, où on les avait invités pour la fête de Noël.

L'année 1835 est une époque fort remarquable dans l'histoire de la musique au Séminaire. Jusque là on ne s'était occupé que de la musique instrumentale. Mr. Schott voyant les succès qu'elle obtenait, proposa aux MM. du Séminaire l'enseignement de la musique vocale. La proposition fut acceptée. Grâce au zèle et aux efforts des élèves on put chanter une messe en musique avec accompagnement d'orchestre, le jour de la Saint-Francois de Sales; le chœur était composé de près de 30 voix. Cette messe fut bien accueillie du public et la réputation de nos musiciens ne fit que s'accroître de plus en plus.

La fête de St. Joseph, qui arriva quelques semaines plus tard, est un de ces jours que les écoliers de cette époque aimaient toujours à voir arriver: c'était la fête de leur directeur. Je me permettrai d'en dire quelque mots parceque les musiciens y jouèrent un grand rôle, et surtout parcequ'elle fait bien connaitre les mœurs et coutumes collégiales de ce temps éloigné.

Par un beau matin du mois de Mars, toute la communauté en grande tenue traversait les rues encore silencieuses de Québec. Une longue suite de voitures portant les musiciens et les chantres, ouvrait la marche; le reste de la communauté montée sur ses coursiers ordinaires, formait l'arrière-garde. Après avoir parcouru un grand nombre de rues, la joyeuse procession s'arrêta enfin aux portes de l'Hopital Général. Quelques instants après, une messe solennelle en l'honneur du glorieux époux de Marie, était chantée par un chœur de 30 voix, dont les accents énergiques se mêlant aux sons mélodieux de l'orchestre, faisaient tressaillir de joie et d'allégresse les pieuses habitantes du cloître.

De retour au Séminaire, on n'eut garde d'oublier que c'était la fête de Mr. le Directeur. A l'heure du dîner, une nouvelle procession se forme dans les corridors, et MM. les Écoliers, musique en tête, se rendent au réfectoire. Vers la fin du repas, le doyen, personnage toujours fort distingué

chez les écoliers, tenant dans ses mains une coupe remplie jusqu'aux bords d'nn vin *généreux*, (O tempora O mores ! !) se lève et d'un air imposant propose à ses confrères la santé du bien-aimé directeur. On n'oublia point celle des maîtres de salle, ni surtout celle des musiciens, qui plus que personne avaient tant contribué à embellir et à égayer la fête. Mais boire, trinquer au Séminaire ! ! quel scandale !!! Doucement, chers lecteurs, rappelez-vous que ceci se passe dans le *bon vieux temps*, lorsque le Père Matthew, d'heureuse mémoire, n'a pas encore déclaré une guerre à mort à la *bouteille* et au *petit coup* bu à la santé des amis.

Trois mois plus tard, une scène d'un tout autre genre avait lieu au Séminaire. M. Schott était à la veille de son départ pour l'Angleterre. Il devait quitter le Canada pour ne plus le revoir, aussi les adieux qu'il adressa à ses élèves et aux MM. du Séminaire furent-ils bien touchants. Il s'était fait chérir par son affabilité et sa douceur comme il s'était fait admirer par son habileté. On voit encore aujourd'hui dans la chambre de Mr. le directeur du Petit Séminaire le portrait de cet homme estimable qui avait voulu donner une dernière preuve de son attachement à ses élèves et de l'intérêt qu'il leur portait, en désignant pour son successeur M. James Ziegler, son beau-frère, maître de bande du 66e régiment. M. Ziegler, homme d'un rare mérite et habile musicien, justifia pleinement le choix qu'on avait fait de lui ; assidu à donner ses leçons, plein de douceur et de prévenance envers tous, il sut bientôt gagner tous les cœurs.

Me voici forcé de m'arrêter au beau milieu de mon récit. M. le Gérant m'accuse d'égoïsme, d'empiètement et de mille autres crimes ; voulant à tout prix prévenir l'orage, je rentre dans le silence, me proposant bien toutefois de continuer dans quelques jours l'histoire de nos *héros* musiciens.

REVUE PARLEMENTAIRE DE LA SEMAINE.

Grand embarras dans le bureau de la *revue !* Les questions brûlantes sont à peu près épuisées et les combattants, las de guerroyer, font comme les écoliers à l'approche des vacances. Ils passent et repassent vite leurs matières, tout en tenant les yeux fixés sur l'heureux instant où ils pourront regagner leurs foyers. Faisons comme eux puisqu'il faut les suivre dans leurs évolutions, et hâtons-nous.

Le bill de M. Langevin au sujet de la Corporation de Québec, a eu un meilleur sort qu'on ne croyait et a été passé en Chambre avec de légères modifications, à l'exception de la clause qui étendait les limites de la cité. Vous savez déjà qu'elle a été rejetée.

Les *estimés* pour l'année prochaine ont été admis en comité général. M. Sidney Smith a proposé de créer un fonds de secours et de retraite pour les employés civils du gouvernement, afin que le trésor public ne soit plus obligé de fournir des pensions à ses anciens serviteurs. Ce fonds se composerait d'une taxe de 6 par cent sur les salaires au-dessus de $1000, et de 2 par cent sur les salaires inférieurs. De plus, un employé qui sera promu à une charge mieux rétribuée donnera, la première année, un quart de l'excès de son nouveau salaire. Cette proposition n'a pas encore été discutée.

L'Hon. M. Morris a donné avis que le second mardi de la prochaine session, il proposera de voter une adresse à Sa Majesté pour demander permission de faire élire par les électeurs de cette Province douze députés chargés de rédiger une nouvelle constitution adaptée aux besoins de cette colonie. Si l'Hon. membre tient parole, nous aurons le plaisir d'entendre discuter cette question.

Le bill pour incorporer une société secrète ayant nom *L'ordre indépendant des bons templiers*, a été rejeté par 29 voix contre 7. X. Y. Z.

La retraite des Irlandais de cette ville a fini dimanche soir. Une quarantaine de conversions au catholicisme et près de 8,000 communions ont été le fruit du zèle des Pères Hoecker, Hewitt, Baker et Deshon, autrefois protestants, aujourd'hui missionnaires de la Congrégation de S. Paul, à New-York.

Une arrière-petite-fille du célèbre auteur tragique français, Jean Racine, est, parait-il, l'objet des soins bienveillants de la *société des Auteurs Dramatiques*. Elle est pensionnaire dans un couvent à Blois, et dans le rapport annuel qu'a fait M. Mélesville, sur les œuvres de cette institution philanthropique, il est dit que cette descendante du grand poète se montre digne de son aïeul, et des bienfaits de la société.

—La Société d'Histoire Naturelle de Montréal a inauguré, le 22 février dernier, l'édifice qu'elle a élevé dans la rue Ste. Catherine.

Le premier étage de cette nouvelle construction est occupé par la bibliothèque, la salle des cours publics et quelques autres appartements. Tout le haut est destiné au musée et forme une vaste salle avec galerie recevant la lumière de la voûte. Les collections d'histoire naturelle qui remplissent déjà une partie de l'espace, font honneur à l'Institution, et ne manqueront point de s'augmenter considérablement avec l'impulsion qui vient de lui être donné. La séance d'inauguration fut agréablement entremêlée de discours et de musique.

Journal de l'Instruction Publique.

PREMIERS.

RHÉTORIQUE.

G. Dufresne, *en vers latins.*

SECONDE.

N. Bégin, *en thème grec.*

TROISIÈME.

A. Gosselin, *en thème grec et en version grecque.*

QUATRIÈME.

F. Audet, *en thème grec.*

J. Bédard, *en histoire.*

CINQUIÈME.

L. Langis, *en version latine, en thème latin.*

P. Vincent, *en français.*

SIXIÈME.

G. Côté, *en thème.*

E. Audet, *en leçons.*

A. Papineau, *en version latine et en français.*

SEPTIÈME.

C. Gingras, *en anglais et en version latine.*

E. Couture, *en histoire.*

HUITIÈME.

W. Armand, N. Rousseau et J. Shee, *en français.*

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE.—Les directeurs du chemin de fer de Lyon ont reçu ordre de se tenir prêts à transporter 70,000 hommes au premier ordre. Les armements de terre et de mer se poursuivent.

ROME.—Le Souverain Pontife a déclaré qu'il avait demandé le départ des troupes étrangères dans l'espérance d'ôter un des principaux prétextes de la guerre qui menace l'Europe.

Le prince de Galles a visité le 22 février le couvent de St. Clément, occupé par des Dominicains Irlandais. Il a été content des Religieux qui, de leur côté, ont été enchantés de son affabilité.

La Législature de l'Illinois ayant passé une loi pour modifier la constitution en ce qui concerne la représentation, le Gouverneur la renvoya à la Chambre avec des amendements. Son secrétaire fut mal reçu; quand il voulut sortir, on lui jeta au dos les papiers qu'il avait apportés ; un membre les ramassa et les mit sur le bureau du Président. Celui-ci, à son tour, les jeta par terre avec mépris ; un M. Green les mit dans sa poche et les emporta. Quelques membres, dégoûtés de cette scène, sortirent de l'assemblée, qui se trouva sans *quorum*. Ils refusent obstinément d'y rentrer. Or, comme il est impossible de rien décider sans quorum, le président a déclaré que n'ayant pas droit même d'ajourner, il lui faut continuer à siéger jusqu'au 1 janvier 1861, à moins qu'un nombre suffisant de membres ne viennent le délivrer de cette espèce de prison.

COLLÈGES CATHOLIQUES AUX ETATS-UNIS.

District de Columbia ; Collége de Georgetown.

Maryland ; C. du mont Sainte-Marie, près d'Emmitsburgh ; C. de S. Jean, à Frédérick ; C. de Loyola. à Baltimore.

New-York ; C. de S. Jean, à Fordham ; C. de S. François-Xavier, à New-York.

Massachussetts ; C. de la Ste. Croix, à Worcester.

New-Jersey ; C. Eton-Hall, à Madison.

Delaware ; C. de Ste Marie, à Wilmington.

Pensylvanie ; C. de St Augustin à Villa-Nova ; C. de St. Joseph, à Philadelphie ; de S Joseph, à Susquehanna.

Ohio ; C. de S Xavier, à Cincinnati ; C. du Mont Ste. Marie, près de Cincinnati ; C. de S Joseph, à Somerset.

Kentucky ; C. de S. Joseph. à Bardstown ; C. de Ste. Marie, près de Lebanon: C. de S. Stanislas, Comté de Scott.

Indiana ; Université de N. D. du Lac, à Notre Dame.

Louisiane ; C. de S. Charles, au Grand-Côteau ; C. de SS. Pierre et Paul, à Baton-Rouge ; C. de l'Immaculée Conception, à la Nouvelle-Orléans.

Missouri ; Université de S. Louis, à S. Louis ; C. de S. Vincent, au Cap Girardeau.

Illinois ; Univeraité de Ste. Marie du Lac, à Chicago.

Alabama ; C. de Springhill, à Springhill.

Wisconsin ; C. de Sinsinawa, à Sinsinawa.

Arkansas ; C. de St. André, au fort Smith.

Californie ; C. de Ste. Claire, à Santa Clara.

Caroline du Sud ; C. de Ste. Marie, à Colombia.

ANTIQUITÉS CANADIENNES.

LETTRE DE COLBERT A MGR. DE LAVAL.

1666.

(L'original est aux archives du Séminaire de Québec.)

Monsieur,

Je n'ay pas manqué de rendre vn fidele compte au Roy du contenu aux despeches que vous m'auez fait la grace de m'escrire depuis que Mr. de Tracy, Mrs. de Courcelles et Talon sont arriuez en Canada auec les troupes que sa Maiesté y a fait passer (1) pour agir contre les Iroquois, et destruire cette nation, qui, depuis la naissance de la colonie, a esté vn obstacle perpetuel et inuincible à son accroissement et à sa prosperité. Je dois vous dire que le choix que sa Majesté a fait de leurs personnes respondant à la bonne opinion qu'elle en auoit conçue, par l'approbation que vous et tout le peuple y donnez, et par la maniere zelée et pleine de ferueur auec laquelle ils s'employent aux choses qui peuuent estre vtiles au bien commun du pays, c'est vne nouuelle qui luy a esté extremement agreable.

Je croys que vous estes assez bien persuadé de ma sincerité pour donner creance à ce que je suis obligé de vous faire sçauoir de la satisfaction qu'elle continuë de faire paroistre des soins charitables que vous estendez sur tous ceux qui vous sont soumis par la iurisdiction spirituelle de l'Eglise, lesquels attirent sur vous les benedictions des gens de bien, et les graces du ciel, dont il ne faut point de meilleure preuue que celles qu'il vous a faites depuis peu de dessiller les yeux à un grand nombre d'heretiques (2) pour leur faire connoistre leur erreur et les reduire dans les sentiments de la foy orthodoxe. Mais comme, outre l'assistance de Dieu, celle des hommes est aussy necessaire, le Roy, qui se souuient bien de l'explication que vous luy avez faite des besoins pressants et indispensables de vostre christianisme m'a fait l'honneur de m'asseurer qu'il vous donneroit vn benefice (3) ou d'autres moyens pour soustenir la dignité épiscopale et toutes les despenses ausquelles vous estes assuietty pour la subsistance des prestres de vostre Seminaire, et pour faire fleurir le culte diuin dans la Nouvelle France. Vous me ferez iustice, Monsieur, si vous ne doutez pas que ie ne me rende auec plaisir vostre solliciteur auprès de sa Majesté, quoyque vous n'en ayez pas besoin, et j'ay toute sorte d'estime pour vostre vertu, estant veritablement

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeïssant seruiteur

COLBERT.

A Versailles, le 5 auril 1666.

M. l'Euesque de Petrée.

(1) Il s'agit ici du fameux régiment de Carignan. Voici quelques détails que fournissent le Journal et les Relations des Jésuites sur l'arrivée de ce régiment et la réception que l'on fit à Monsieur de Tracy :—

Le 17 ou le 18 de juin 1665, arriva à Québec le vaisseau du Sieur Petit, et le 19 celui du Sieur Le Gangneur, tous deux partis de la Rochelle, avec quatre compagnies du régiment de Carignan-Salières.

Le 30 de juin, on vit paraître deux voiles derrière la Pointe-Lévis : c'étaient les deux vaisseaux qui avaient pris à leur bord quatre autres compagnies du même régiment, venues sur le Brezé jusqu'à l'île de Percé. La joie des habitants de Québec fut au comble quand on apprit que ces vaisseaux portaient M. le marquis de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France. On s'était préparé à lui faire la plus magnifique réception qu'il fût possible ; mais il refusa tous les honneurs, se contentant des cris de joie, qui commencèrent au moment qu'il sortit du vaisseau, et qui l'accompagnèrent jusqu'à l'église, où le son des cloches l'invitait. Monseigneur de Pétrée, l'attendait à l'entrée de l'église, revêtu pontificalement et accompagné de tout son clergé. Il lui présenta l'eau bénite et la croix, et le mena auprès du chœur, à la place qui lui avait été préparée, sur un prie-Dieu. Mais le marquis, quoique faible et tourmenté de la fièvre, alla tout bonnement s'agenouiller sur le pavé, sans vouloir même se servir du carreau qui lui fut présenté. On chanta le *Te-Deum* avec l'orgue et la musique. Lorsqu'il fallut sortir de l'église, l'évêque vint reprendre M. de Tracy, et le reconduisit jusqu'à la porte dans le même ordre et avec les mêmes honneurs qu'on avait fait pour l'entrée. Les Hurons et les Algonquins voulurent aussi le recevoir à leur manière, et vinrent le haranguer et lui offrir leurs présents.

Dès le 23 juillet, le Marquis de Tracy fit partir, sous les ordres de M. de Chambly, les quatre compagnies qui étaient arrivées les premières, afin de se saisir au plus tôt des postes les plus avantageux qui pouvaient assurer le passage libre dans le pays des Iroquois. Cette petite troupe, grossie d'une compagnie de volontaires commandés par le sieur de Repentigny, alla reconstruire le fort de Richelieu, à l'entrée de la rivière des Iroquois ou de Sorel.

Le 19 d'août, arriva dans la rade de Québec un autre navire chargé de quatre nouvelles compagnies. A leur tête était M. de Salières, colonel du régiment, qui était accompagné de son fils, âge de quinze ans. L'aumônier était M. l'abbé Dubois.

Le 20, arriva le capitaine Guillon, avec encore quatre compagnies. Les soldats, se trouvant en bonne santé, partirent, après s'être un peu rafraîchis à terre, sous la conduite de M. de Salières, pour aller au plus tôt construire sur la rivière de Sorel deux autres forts : le fort Saint-Louis, (à 17 lieues de l'embouchure), et qu'il confia à M. Sorel, et le fort Sainte-Thérèse, qu'il construisit lui-même environ trois lieues plus haut que le rapide de Chambly.

Enfin le 12 septembre, parurent deux autres vaisseaux, l'un nommé le Saint-Sébastien et l'autre le Jardin-de-Hollande, et deux jours après, un troisième appelé La Justice, chargés de huit compagnies. C'était terminer heureusement les attentes, car ils portaient M. de Courcelles, gouverneur-général, et M. Talon, intendant.

Malheureusement, la maladie s'étant mise dans l'un des vaisseaux, il débarqua plus de cent malades, qui furent reçus et soignés par les religieuses hospitalières avec toute la charité imaginable.

(2) Voici ce que nous trouvons encore dans le Journal des Jésuites au sujet du ces conversions. " Septembre 1665. . . . Jusques icy, prés de vingt heretiques conuertis. . . . Le 8 octobre, vn des capitaines d'vne des compagnies de Mons. de Tracy fait abjuration d'heresie dans la grande église, entre les mains de Monseigneur habillé pontificalement, accompagné de tout le clergé en surplis, en presence de Monseign. de Tracy, Monsieur de Courcelles, gouuerneur, et Mons. l'Intendant, et quatre de nos Peres. "

(3) Voyez la lettre de Louis XIV au pape Alexandre VII, numéro 10, et celle qu'il écrit au duc de Créqui, numéro 11.

REPONSE D'UN SUISSE.

Le marquis de Louvois, ministre de la guerre, disait un jour à Louis XIV, en présence de Nuppa, colonel du régiment des Gardes-Suisses : " Sire, si Votre Majesté avait l'or qu'elle et les rois ses prédécesseurs ont donné aux Suisses, elle pourrait paver d'écus une chaussée de Paris à Bâle . . ."— " Sire, répliqua le colonel, cela se peut ; mais si l'on rassemblait tout le sang que ceux de notre nation ont versé au service de Votre Majesté et des rois ses prédécesseurs, on pourrait en faire un canal qui irait de Bâle à Paris."

EPITAPHE

du philosophe Tribaudet qui, vivant, croyait à la métempsycose.

Ci-git de Tribaudet
La dépouille mortelle ;
Et son âme, où git-elle ?
Dans le sein d'un brochet.

L. D.

Le mot de la dernière charade est : *Pré-Cieux.*

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de *l'Abeille.*

AGENTS.

A Sainte-Thérèse	M. A. Nantel.
A St. Hyacinthe	M. F. Rainville.
A Ste. Anne	M. Ls. Fournier.
Au Collége Joliette	M. J. D. Bélanger.
A l'Assomption	M. M. Legaré.
A la Petite-Salle	M. A. Gosselin.
Chez les Externes . . .	MM. F. Gagné, P. Doherty.

N. M. HUOT, Gérant.